



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2024, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 16-1471-8
Date de parution : 2024/06/10

Numéro de la version : 7.00
Remplace la version datée de : 2021/12/14

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif thermofusible 3762LM-PG, 3762LM-TC, 3762LM-Q, 3762LM-B, 3762LM-AE 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

62-3720-7230-6	62-3720-7232-2	62-3720-7233-0	62-3720-7234-8	62-3720-7235-5
62-3720-7236-3	62-3720-9132-2	62-3720-9133-0	62-3720-9135-5	62-3720-9136-3
62-3720-9330-2	62-3720-9331-0	62-3720-9335-1	62-3720-9336-9	62-3720-9337-7
62-3720-9339-3	62-3720-9349-2	62-3720-9395-5	62-3720-9399-7	62-3720-9531-5
62-3720-9830-1	62-3720-9831-9	H0-0016-7894-7	H0-0020-9585-1	JS-3000-5032-0
JS-3000-5043-7	JS-3000-5050-2			

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Colle thermofusible

Utilisation spécifique

Pour la liaison de matériaux sensibles à la chaleur.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Carcinogénicité : Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette**Terme d'avertissement**

Attention

Symboles :

Risque pour la santé |

Pictogrammes**Mentions de danger**

Susceptible de provoquer le cancer.

Mises en garde**Prévention :**

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection.

Réponse:

En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Peut causer des brûlures thermiques.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène	24937-78-8	40 - 60	Polymère d'acétate d'éthylène, polymère avec éthène
Résine hydrocarbure, hydrogénée	68132-00-3	20 - 40	Naphta (de pétrole) léger, craqué à la vapeur, débenzéné, polymères, hydrogénés
Résine hydrocarbonée	68478-07-9	1 - 20	Naphta aromatique léger de vapocraquage (pétrole), concentré en pipérylène, polymérisé
Composés non volatils	Secret Fabrication	< 10	Ne s'applique pas
Polyéthylène	9002-88-4	< 10	éthène, homopolymère
Cire polyoléfine	8002-74-2	< 10	Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures

			oxydées, sels de lithium.
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	< 0.25	2,6-Di-tert-butyl-p-crésol
ACETATE DE VINYLE	108-05-4	0.05 - 0.15	Acétate de vinyle

Composés non volatils est un matériau non dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Transporter la personne à l'air frais. Si vous êtes concernés, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. Si vous êtes concernés, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact de la peau avec le matériau chaud. Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
ACETATE DE VINYLE	108-05-4	ACGIH	MPT: 10 ppm; STEL: 15 ppm	
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	ACGIH	MPT(fraction inhalable et vapeur):2 mg/m3	
Cire polyoléfine	8002-74-2	ACGIH	MPT(Comme des fumées):2 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Fournir une ventilation locale appropriée quand le produit est chauffé. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats

d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc Butyle
polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Risques thermiques

porter chaleur isolant gants - porter chaleur isolant gants, lunettes ventilé indirecte, et un écran facial complet lors de la manipulation de matériaux chauds

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Solide cireux
couleur	blanc cassé
Odeur	Résineuse doux
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	96,7 °C [<i>Méthode de test</i> :Bille et anneau]
Point d'ébullition	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'éclair :	293,3 °C
Vitesse d'évaporation :	<i>Ne s'applique pas</i>
Inflammabilité	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,01 g/cm ³
Densité relative	1,01 [<i>Ref Std</i> :Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	<i>Ne s'applique pas</i>
Composés Organiques Volatils	0 g/l [<i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	Environ 0 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [<i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]

Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>
Teneur en solides:	100 %

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
---------------------------------	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Lors du chauffage: Brûlures thermiques : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur intense, des rougeurs, de l'enflure et une destruction des tissus.

En cas de contact avec les yeux :

Lors du chauffage: Brûlures thermiques : Signes et symptômes probables : douleurs aiguës, rougeurs, tuméfaction et destruction des tissus.

Ingestion :

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:**Cancérogénicité:**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Acétate de vinyle	108-05-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Résine hydrocarbure, hydrogénée	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Résine hydrocarbure, hydrogénée	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Composés non volatils	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Composés non volatils	Ingestion	Jugement professionnel	LD50 7 000 mg/kg
Résine hydrocarbonée	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Résine hydrocarbonée	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polyéthylène	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Polyéthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cire polyoléfine	Dermale	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Cire polyoléfine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
ACETATE DE VINYLE	Dermale	Lapin	LD50 2 320 mg/kg
ACETATE DE VINYLE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 11,3 mg/l
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	Rat	LD50 2 920 mg/kg
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 930 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Résine hydrocarbure, hydrogénée	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Résine hydrocarbonée	Composants similaires	Aucune irritation significative
Composés non volatils	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polyéthylène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

	nnel	
Cire polyoléfine	Lapin	Aucune irritation significative
ACETATE DE VINYLE	Lapin	Irritation minimale.
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Hommet et animal	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène	Jugement professio nnel	Aucune irritation significative
Résine hydrocarbure, hydrogénée	Jugement professio nnel	Aucune irritation significative
Résine hydrocarbonée	Composants similaires	irritant légère
Cire polyoléfine	Lapin	Aucune irritation significative
ACETATE DE VINYLE	Lapin	irritant légère
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Cire polyoléfine	Cochon d'Inde	Non classifié
ACETATE DE VINYLE	Cochon d'Inde	Non classifié
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Humain	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Composés non volatils	In Vitro	N'est pas mutagène
Cire polyoléfine	In Vitro	N'est pas mutagène
ACETATE DE VINYLE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ACETATE DE VINYLE	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	In Vitro	N'est pas mutagène
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Polyéthylène	Non spécifié	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cire polyoléfine	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	Multiple espèces animales	Cancérogène
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	Rat	Cancérogène
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

--	--	--	--

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 140 mg/kg/jour	2 génération
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 140 mg/kg/jour	2 génération
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 700 mg/kg/jour	2 génération
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,7 mg/l	pendant l'organogénèse
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 000 mg/kg/day	90 jours
Cire polyoléfine	Ingestion	cœur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/day	90 jours
Cire polyoléfine	Ingestion	système vasculaire foie système immunitaire la peau Système endocrinien des os,	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/day	90 jours

		des dents, des ongles et/ou les cheveux muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire système vasculaire				
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,2 mg/l	104 semaines
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	cœur système vasculaire foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	104 semaines
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,07 mg/l	120 jours
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	3 mois
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	104 semaines
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	3 mois
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	LOAEL 684 mg/kg/day	3 mois
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	système vasculaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 235 mg/kg/day	104 semaines
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	système immunitaire système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 950 mg/kg/day	3 mois
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 235 mg/kg/day	104 semaines
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/day	28 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	sang	Non classifié	Rat	LOAEL 420 mg/kg/day	40 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	cœur	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3 480 mg/kg/day	10 semaines

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Ce produit n'est pas réglementé par le U.S. DOT, IATA or IMO.

La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. Pour établir la classification relative au transport, 3M se fonde sur la formulation des produits, l'emballage, ses politiques et son interprétation des règlements en vigueur qui s'appliquent. 3M ne garantit aucunement l'exactitude des présents renseignements fournis sur la classification. Ces renseignements ne s'appliquent qu'à la classification relative au transport et excluent les exigences en matière d'emballage, d'étiquetage ou d'identification des marchandises. L'emballage d'origine de 3M n'est approuvé que pour l'expédition au Canada par voie terrestre. Si vous expédiez par voie aérienne ou maritime, il est possible que l'emballage ne respecte pas les exigences réglementaires.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce

produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 0 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	16-1471-8	Numéro de la version :	7.00
Date de parution :	2024/06/10	Remplace la version datée de :	2021/12/14

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca